

# COMITE DE BASSIN REUNION

SEANCE PLENIERE DU 08 SEPTEMBRE 2010

Membres électeurs : 13  
Membres électeurs présents : 11  
Pouvoirs : 0  
Vote : - Pour : 8

DELIBERATION N° 2010/8

ÉLECTION DU REPRESENTANT AU COMITE NATIONAL SUR L'EAU

Le Comité de Bassin Réunion, délibérant valablement,

**VU** l'arrêté préfectoral N° 10 – 1779 /SG/DRCTCV du 02 août 2010 portant renouvellement des membres du Comité de bassin de La Réunion ;

Après avoir procédé à l'élection du représentant au Comité National de l'Eau

**DECIDE :**

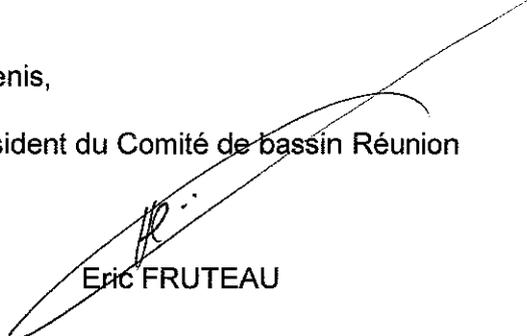
**Article unique :**

Est élu membre du Comité National de l'Eau parmi les membres du collège des collectivités au Comité de bassin Réunion :

- M . Bruno MAMINDY-PAJANY – Représentant du Conseil Général

Saint-Denis,

Le Président du Comité de bassin Réunion

  
Eric FRUTEAU